

Simon SEVA MBOINY

Directeur de l'Office de Radio-Télévision publique, Madagascar

L'année 1989 a marqué un tournant remarquable et décisif dans l'histoire de l'humanité à travers les concepts indissociables que sont la démocratie et la liberté: La chute du mur de Berlin a inauguré une nouvelle ère, celle de la mutation du régime totalitaire à un pouvoir plus libéral dans un processus démocratique ; Une nouvelle stratégie de communication visant à répondre aux besoins des démocraties naissantes ainsi qu'à celles des pays en développement a été adoptée lors de la Conférence générale de l'UNESCO. Elle a pour objectifs :

- Encourager la libre circulation de l'information au plan national et international
- Promouvoir une diffusion plus large et mieux équilibrée de l'information, sans aucune entrave à la liberté d'expression
- Renforcer les capacités de communication des pays en développement afin d'accroître leur degré de participation au processus de démocratisation

La même année a connu une révolution en matière de Technologies de l'Information et de la Communication : La démocratie avec la conjonction des nouvelles technologies et du marketing audiovisuel oblige la radio et surtout la télévision de servir le public à relever son défi majeur qui se base sur l'offre d'un service audiovisuel éducatif social et culturel qui ne soit pas exclusivement dominé par les impératifs du marché. Le début des fusions à coup de milliards de dollars au sein de l'industrie des médias a permis aux services transnationaux de distribution par satellite ou par câble de conquérir d'immenses espaces géographiques et le marché potentiel qu'ils représentaient

En 2002, dans le Rapport Mondial sur le Développement Humain, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) souhaite favoriser une réflexion sur le rôle des médias dans l'édification d'une société démocratique, en se basant sur le fait qu'il n'y a pas de développement sans démocratie, de même qu'il n'y a pas de démocratie sans médias libres et compétents.

Actuellement, les pays en développement reçoivent de plein fouet le choc des nouvelles technologies, des réseaux planétaires et de la globalisation. Au centre de ce bouleversement, une nouvelle galaxie CYBER est déjà offerte tout en formant son propre espace-temps. Bref, elle présente la vision d'un univers virtuel, enjambe les continents, contourne les législations nationales et crée de nouveaux repères politiques et culturels.

L'enjeu est par conséquent énorme : il s'agit de savoir comment, d'une part, développer les bénéfices des cyberspaces et leurs implications dans le domaine du développement et, d'autre part, comment relancer la participation des citoyens et penser différemment les questions de liberté, de démocratie et de développement.

À travers les nouveaux médias tel que Internet qui véhicule la société d'Information, la liberté des médias est garantie, défendue et respectée par les médias eux-mêmes. Sur cette liberté repose toutes les libertés fondamentales inhérentes à la personne humaine entre autres : la liberté d'expression ; la liberté d'opinion et la liberté de communication pour tous ceux qui ont les moyens. Et qu'en est-il de ceux qui n'en ont pas ? Jouissent-ils tous ces droits ?

Hélas non, la fracture numérique persiste dans bon nombre de pays. Le continent africain fortement composé d'analphabètes et de ruraux ne saurait accéder aux avantages des nouveaux médias sans développer les radios / télévisions rurales couplées avec les Centres Multimédias Communautaires (ex :CMC / Afrique) ou Télécentres Communautaires Multi services (ex:TCM / Madagascar).

Pour combler l'écart numérique, le NEPAD recommande d'investir dans les Technologies de l'Information et de la Communication en :

- Augmentant les infrastructures des TIC
- Elaborant les cadres politiques et réglementaires
- Renforçant les capacités des ressources humaines
- Promouvant l'approche Partenariat Public Privé impliquant la société civile, le pouvoir public et le secteur privé.

Pour conclure, il faut admettre que la liberté des médias ne signifie point absence de contraintes. Dans toute démocratie, la liberté suppose devoirs et obligations.